



**Preparatory Committee (PrepCom) on
the UN Programme of Action on small arms (PoA)**

19-23 March 2012

**Perspectives d'avenir: les attentes de la société civile pour la Conférence de révision et au-delà.
Par Mme Nounou Booto Meeti, chargée des Programme Afrique d'IANSA
21 mars 2012**

Merci Madame la Présidente,

Une fois de plus nous sommes à l'ONU à New York, pour préparer la Conférence de Révision du Programme d'Action. Mes collègues de la société civile et moi-même sommes impatients d'explorer les possibilités de renforcer le Programme d'Action et de veiller à ce qu'il y ait de l'énergie et l'enthousiasme pour faire avancer le processus en 2013 et au-delà.

Au cours de cette semaine les Etats Membres ont présenté une variété d'idées et de possibilités à prendre en compte et beaucoup d'entre eux ont fait preuve d'imagination et tous ont montré leur soutien au processus. Nous nous félicitons de ces initiatives et sommes prêts à apporter notre soutien et accompagnement là où possible.

Madame la Présidente,

Une variété de modèles et d'approches sont possibles dans les six prochaines années de la phase de l'action multilatérale sur le défi des armes légères. Une réunion réussie d'experts gouvernementaux sur le marquage, le traçage, et la tenue des registres en mai 2011, a démontré que des nouvelles initiatives peuvent bien fonctionner et sont les bienvenues.

La société civile appelle à ce que les réunions d'experts gouvernementaux soient incluses dans le processus pour la prochaine phase du Programme d'Action, afin de creuser plus profondément les questions des armes légères et de petit calibre en mettant l'accent sur la contribution des experts qui informeraient et complèteraient les débats politiques. Ces réunions pourraient avoir lieu à l'ONU ici à New York ou à Genève, mais aussi au niveau régional avec un accent sur l'examen précis des préoccupations régionales. La participation de la société civile est essentielle vu leur contribution et leur expertise.

Toutefois, il est important d'être conscient du fait que à un moment où «la fatigue des réunions » est souvent mentionnée, nous devons veiller à ce que les réunions du Programme d'Action, quel que soit leur format, soient concentrées et productives avec des objectifs et des résultats clairs. Pour aider à assurer cela, il serait bénéfique de définir clairement les engagements qu'ont les Etats en vertu du Programme d'Action, et la façon dont ceux-ci peuvent être mieux atteints.

Ceci permettrait l'amélioration de la coopération entre les agences au niveau national, régional et international. Les préoccupations dans les domaines connexes devraient être insérées dans le débat sur les questions du Programme d'Action tels que les contrôles aux frontières et le trafic des personnes, des drogues et des armes qui utilisent fréquemment les mêmes voies de transport.

Madame la Présidente,

Bien que «la mise en œuvre» du Programme d'Action a été faible, c'est un mot que nous entendons souvent dans le contexte du Programme d'Action - et à juste titre, l'autre mot que nous devrions également entendre, c'est «l'impact». Le Programme d'Action devrait être percutant. Il faut traiter les problèmes sur le terrain et améliorer la vie des gens en les rendant plus sécurisés. Comme l'a souligné la nouvelle Haute Représentante

pour les Affaires de Désarmement Mme Angela Kane, dans son allocution d'ouverture de cette réunion, et je cite, «le Programme d'Action lui-même souffre de l'absence de repères mesurables et de cibles concrètes pour la mise en œuvre».

Madame la Présidente,

Cela conduit à une autre «fatigue» qui est la rédaction de rapports sur la mise en œuvre du Programme d'Action, qui a été quelque peu atténuée par la réduction de l'exigence d'une fois par an à une fois tous les deux ans. Le reporting est en baisse constante et nous devons nous demander, pourquoi? Un examen des objectifs des rapports et de ce qu'ils visent à atteindre aurait dû être fait il y a longtemps. Les questions posées sont-elles les bonnes, reçoivent-elles des réponses correctes, et ces réponses fournissent-elles des informations sur la mise en œuvre et si celle-ci a été percutante ?

Madame la Présidente,

A long terme, IANSA attend beaucoup du Programme d'Action. Tout le monde est d'accord pour dire que le Programme d'Action tel qu'il est, est un compromis. C'était le mieux que nous pouvions faire il y a plus d'une décennie.

La Conférence de Révision en 2012 nous donne l'occasion de l'actualiser, le raffiner et le renforcer pour qu'il soit l'accord mondial qui va vraiment répondre aux besoins des millions de personnes qui souffrent de la violence armée. Qu'il s'agisse d'une question de la modification ou annexes ou d'étendre notre interprétation du Programme d'Action, il nous faut un accord global sur les aspects essentiels qui ont été négligés en 2001.

Madame la Présidente,

Une personne qui vient au Programme d'Action sans aucune connaissance préalable pourrait penser, qu'il est incompréhensible du fait :

- qu'il n'y ait pas de mention de la régulation de la détention des armes légères par des civils alors que la plupart des homicides d'armes à feu sont commis par des civils ;
- que les munitions ne soient pas incluses quand ce sont les munitions qui tuent et blessent des milliers tous les jours et les explosions des stocks de munitions tuent des centaines - comme dans le cas récent de la République du Congo ;
- qu'il n'y ait pas mention du fait que les armes légères et de petit calibre sont un facteur clé dans de nombreuses violations des droits de l'homme;
- et enfin, qu'un instrument concernant le contrôle des armes ne tienne pas compte de l'aspect du genre dans l'utilisation abusive des armes et l'impact des armes alors que les liens sont clairs ;

Madame la Présidente,

Celles-ci ne représentent que quelques-unes des lacunes dans le Programme d'Action que la société civile veut voir abordées. Le paysage mondial sur les armes légères et de petit calibre a changé depuis 2001 et si le Programme d'Action n'est pas adapté pour refléter et respecter ces changements, il restera un document incomplet.

Un coup de feu ne prend qu'une seconde, mais ses effets peuvent être ressentis pendant très longtemps. A l'inverse, les négociations peuvent se prolonger sur une longue période, mais une fois qu'une décision est prise, l'effet peut être immédiat. Dans le cas des armes légères, les décisions prises aujourd'hui peuvent être mises en vigueur rapidement.

La communauté internationale s'est fixée des objectifs, des débats et des processus de reporting importants depuis la première Conférence des Nations Unies sur les Armes Légères tenue en 2001. En réalité, la réduction significative de pertes de vies et de moyens de subsistance provoquées par les armes, exigera des efforts beaucoup plus déterminés de la part des gouvernements quand ils se rencontreront ici en août prochain – et également pendant qu'ils continuent leur travail dans les mois et les années à venir.

Je vous remercie, Madame la Présidente.